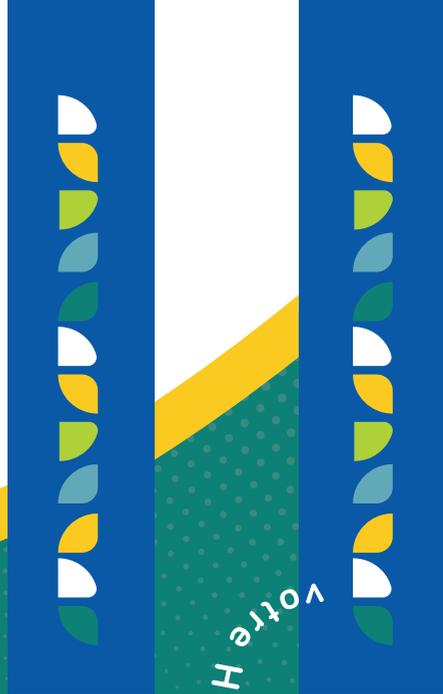




Lieu de santé  
sans tabac



Notre Hôpital s'engage

# LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

<http://www.ch-macon.fr/specialite/tabacologie-consultations/>



CENTRE HOSPITALIER  
DE MÂCON



GRUPE HOSPITALIER  
BOURGOGNE MÉRIDIONALE

# Qu'est-ce qu'un « Lieu de santé sans tabac » ?



Le tabac accroît considérablement le risque de cancers et de maladies cardiovasculaires et pulmonaires. La prévention du tabagisme et la promotion des comportements favorables à sa réduction constituent donc une priorité des politiques de santé, tant au niveau national que local.

Le Centre Hospitalier de Mâcon est labellisé  
« Lieu de santé sans tabac ».

Un lieu de santé sans tabac est un établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer dans le respect de la législation sur le tabagisme et où on accompagne les patients, usagers et professionnels fumeurs dans la réduction ou l'arrêt du tabac.

La labellisation obtenue par le Centre Hospitalier de Mâcon témoigne de son engagement fort et pérenne en matière de prévention du tabagisme et de prise en charge des fumeurs. Avec ce projet, l'établissement poursuit sa mobilisation en faveur de la prévention et de la promotion de la santé de la population, avec une attention particulière pour les femmes enceintes.



## Comment votre hôpital s'engage-t-il concrètement ?

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été mis en place pour développer et approfondir la stratégie globale de lutte contre le tabagisme et de mettre en place des actions de promotion de la santé au sein de l'établissement. Ces actions permettent d'informer et d'orienter les patients et leur entourage ainsi que les professionnels et les étudiants en santé exerçant au Centre Hospitalier de Mâcon.

**Parmi les initiatives majeures, on retrouve notamment :**

- l'organisation d'actions d'information et de sensibilisation, tant des professionnels que des usagers
- la mobilisation des équipes tout au long du mois sans tabac (en novembre), avec l'organisation d'actions, d'ateliers et de conférences
- le développement d'une offre de consultations spécifiques
- l'interdiction de fumer dans et à proximité immédiate des différents bâtiments du Centre Hospitalier de Mâcon
- l'installation d'abris fumeurs et le renforcement de la signalétique.

---

## La consultation tabac du CHM

- Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans votre démarche d'arrêt ou de réduction du tabac
- Une offre de consultations destinée aux patients hospitalisés ou consultants, femmes enceintes, personnels de l'hôpital, étudiants en santé ...
- Sur rendez-vous du lundi au vendredi, des consultations

individuelles physiques ou téléphoniques d'infirmières, psychologue ou médecin tabacologue.

### **Pour prendre rdv**

- [03 85 27 58 58](tel:0385275858) : rendez-vous avec une infirmière
- [03 85 27 57 68](tel:0385275768) : rendez-vous avec un psychologue
- [03 85 27 53 03](tel:0385275303) : rendez-vous avec un médecin

# Test de dépendance à la nicotine

1. Le matin, combien de temps après vous être réveillé fumez-vous votre première cigarette ?	Dans les 5 minutes 6 à 30 minutes 31 à 60 minutes Plus de 60 minutes	3 2 1 0
2. Trouvez-vous qu'il est difficile de vous abstenir de fumer dans les endroits où c'est interdit (par exemple cinémas, bibliothèques) ?	Oui Non	1 0
3. A quelle cigarette renonceriez-vous le plus difficilement ?	A la première de la journée  A une autre	1  0
4. Combien de cigarettes fumez-vous par jour, en moyenne ?	10 ou moins 11 à 20 21 à 30 31 ou plus	0 1 2 3
5. Fumez-vous à intervalles plus rapprochés durant les premières heures de la matinée que durant le reste de la journée ?	Oui Non	1 0
6. Fumez-vous lorsque vous êtes malade au point de rester au lit presque toute la journée ?	Oui Non	1 0

Interprétation : Dépendance : Très faible 0-2,  
Faible 3-4, Moyenne 5, Forte 6-7, Très forte 8-10

Projet mené avec le soutien financier de l'ARS et l'appui méthodologique de l'IREPS de Bourgogne Franche-Comté

